

# Recommandations

Le rôle de coordonnateur, extrêmement délicat, revêt une importance cruciale dans le contexte d'une crise affectant l'existence de plusieurs dizaines de millions d'individus, dans plus de vingt pays. Il faut compter avec l'intervention de nombreux organismes, gouvernementaux ou non, d'agences onusiennes multiples et d'organes internationaux et financiers spécialisés.

Au Canada, le principal organe de lutte contre la famine en Afrique est l'Agence canadienne de développement international. Depuis bientôt cinq mois qu'il a été nommé, le Coordonnateur a pu bénéficier du soutien et des ressources, courantes et supplémentaires, offertes par l'ACDI. Il travaille également en étroite collaboration avec d'autres ministères, et avec le personnel des Affaires extérieures chargé plus spécialement des questions africaines.

Qu'il soit bénévole, gouvernemental ou international, chaque organisme a ses propres priorités et une façon bien particulière de les appliquer. Ces procédures, souvent longues, ne sont pas toujours bien liées aux autres secteurs clés responsables. Le mandat du Coordonnateur était d'évaluer l'ampleur de la famine et de proposer des étapes susceptibles d'améliorer l'application de l'aide canadienne au sein d'un réseau complexe d'organismes, gouvernementaux et autres.

Enfin, cette situation est encore compliquée par le fait qu'une agence gouvernementale ne saurait normalement coordonner les activités des autres paliers ou ministères de l'ensemble de l'administration fédérale.

Aussi donc, les recommandations qui suivent ont été rédigées de façon à résoudre les trois grandes questions que sont : la gravité de la crise africaine ; la complexité de la structure organisationnelle des activités canadiennes et internationales d'aide et de développement ; et la nécessité de trouver un moyen réaliste de soutenir et d'acheminer l'aide canadienne en Afrique, grâce à de nouvelles méthodes de coordination.

## **L'aide alimentaire et l'assistance humanitaire**

Quatre questions exigent d'être traitées d'urgence :

- les besoins d'aide immédiate ;
- le système de transport et de livraison ;